



Nouvelle mobilisation des retraité(e)s le 30 septembre

Une politique néfaste aux personnes retraitées

Le 3 juin 2014, nos organisations syndicales et associations de retraité(e) ont organisé une très forte manifestation nationale à Paris et des rassemblements dans les départements afin que soient prises en compte les demandes légitimes des retraités. Pour l'essentiel, le gouvernement est resté sourd à nos demandes, mais il s'est senti tout de même obligé de donner un minimum de suites aux discussions engagées fin 2013 et début 2014 sur l'adaptation de la société au vieillissement, dossier qui était reporté d'année en année depuis trop longtemps. Un projet de loi est en cours d'examen devant le Parlement ; ceci aboutira à un texte qui sera loin de répondre à nos revendications, mais pourra servir d'ancrage pour de prochaines étapes.

En matière de pouvoir d'achat, rien de positif n'a été fait par le gouvernement, bien au contraire. Depuis plusieurs années, les pensions étaient revalorisées chaque 1er avril à partir d'un calcul effectué en fonction des prévisions d'inflation. Une loi du 20 janvier 2014 a repoussé cette date de revalorisation au 1er octobre 2014. Par la suite, le gouvernement a décidé du gel des pensions de retraites jusqu'au 1er octobre 2015. Se déclarant attentif aux plus pauvres, le gouvernement a décidé que les retraités dont le montant total de la pension est inférieur à 1 200 euros bruts par mois bénéficieraient de la revalorisation au 1er octobre 2014. Cette petite mesure d'apaisement a été remise en cause. L'annonce récente d'une « prime exceptionnelle » de 40 euros, sans influence sur le décalage entre la pension et l'inflation, et d'une hausse de 8 euros du minimum vieillesse, lequel reste inférieur de 193 euros au seuil de pauvreté, est mal vécue par les personnes retraitées.

Même si la dette est forte, la France n'est pas pauvre !

Le gouvernement actuel poursuit la politique de partage de plus en plus inégalitaire des richesses produites. Les mises en cause des retraites, les mesures fiscales prises sur le revenu des retraités (fiscalisation de la majoration des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants, suppression de la $\frac{1}{2}$ part, etc), l'augmentation de la TVA, les déremboursements de l'assurance maladie, etc, sont faits pour épouser plus ou moins les 220 milliards d'euros d'aides publiques sans contrôles ni contreparties versés aux « entreprises ».

Il faut d'autres choix

Nous n'acceptons pas les 10 milliards « d'économies » pris sur l'assurance maladie. Ce sera encore un accès aux soins plus difficile pour nombre de personnes âgées.

Les mesures d'économies sur le budget de l'État et sur les collectivités locales pèseront sur les financements des services sociaux, des services de proximité et d'aide à la personne.

La baisse continue du pouvoir d'achat des retraités n'est pas la bonne réponse à l'amélioration de la situation financière des retraites.

Mobilisation pour nos revendications le 30 septembre

- contre le gel des pensions ;
- pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités ;
- pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année ;
- pour une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement basée sur une solidarité intergénérationnelle réduisant au maximum le reste à charge des personnes en perte d'autonomie et de leurs familles ;
- pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc).

Rassemblement unitaire régional

Mardi 30 septembre à 14h30 devant la préfecture de la région Ile de France

5 rue Leblanc Paris 15^{ème} métro Balard

Dans notre département les organisations syndicales rencontreront le Préfet

Jeudi 25 septembre à 11h

Le compte rendu de cette audience se fera devant la Préfecture de Créteil à 12h